

père je me trouvai seule à diriger la maison. Dieu merci, je n'ai pas à me reprocher d'avoir perdu mon temps; peut-être même ai-je trop travaillé!... mais je suis tout à fait ignorante. On me trompait et je me trompais dans les comptes; tout alla bientôt de travers; nous marchions vers la ruine. Je pensai qu'en mettant dans mes intérêts un homme capable et vaillant, les affaires s'arrangeraient et j'épousai notre premier garçon, aujourd'hui ton beau-père. Ce n'est pas un méchant homme: il aime trop l'argent, voilà tout. Je ne me plains pas de lui. Entre ses mains, la terre et le moulin ont prospéré. Tu es riche, mon Henriette. J'ai tout prévu, je laisse à Anselme 10,000 fr. et la moitié du revenu de ton héritage jusqu'à ta majorité. Il avait droit à cela pour son travail; mais sa part est assez belle. Quand il sera temps, tu te marieras. Les partis ne te manqueront pas; aie soin de bien choisir. Alors tu agiras avec ton beau-père comme il aura agi envers toi: s'il a été bon, tu le garderas pour associé; s'il a été mauvais, rappelle-toi que tu es la maîtresse. Quand je ne serai plus, — du courage, ma fille, — quand je ne serai plus, tu retourneras au couvent. Je t'y ai envoyée trop tard et je désire que tu aies toute l'instruction qui m'a manqué. D'ailleurs, que ferais-tu ici? Autant que possible, ne reviens que pour te marier!.....

En cet instant, un vieux prêtre entra suivi d'un homme de haute et robuste stature.

— Comment vous trouvez-vous, Victorine? dit l'homme. Vous avez demandé M. le curé, le voilà; mais je pense que rien ne pressait.....

— Je crois tout le contraire, Anselme; les forces s'en vont, il me semble que ma cervelle se fond; sortez, je vous prie; sors, mon Henriette, l'heure est venue de songer à mon âme.

Henriette et Claude obéirent: celle-ci pour aller donner un libre cours à son désespoir, celui-là pour relire un papier timbré, qui était tout simplement le testament de sa femme.

Outre la différence de l'âge et du sexe, il y avait entre ces deux êtres un contraste si complet qu'ils semblaient ne pas appartenir à la même souche ethnographique. Henriette avait quinze ans, le